

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS, ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ ET GALILEE INTERNATIONAL MANAGEMENT INSTITUTE - ISRAEL PROGRAMME DE BOURSE

Bourses d'études pour les citoyens des États membres de l'OEA 2017



Date limite pour postuler pour la bourse

Le 1 septembre 2017

Le Secrétariat général de [l'Organisation des États Américains](#) (SG/OEA), à partir du Programme d'alliances pour l'éducation et le perfectionnement (PAEC) du Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi (DDHEE) de l'OEA, [l'Organisation Panaméricaine de la Santé](#) (OPS) et le [Galilee International Management Institute – Israel](#) (GIMI), offrent des bourses d'études aux candidats qualifiés des Amériques pour participer aux programmes diplômants offerts par *GIMI*.

Aperçu des bourses

PROGRAMMES, DATES, DURATION ET LANGUE	<p>14 jours : 15 – 28 novembre 2017</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion des systèmes de santé en anglais, espagnol et français 2. Gestion communautaire du VIH/SIDA en français
MODALITÉS ET LIEU	Sur place à Nahalal, Israel
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Le 1er septembre 2017
AVANTAGES:	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des frais de scolarité, ainsi que les coûts du matériel d'étude; • Une allocation de \$3,000 USD pour les candidats les mieux qualifiés afin de contribuer aux frais de séjour en Israël.

▼ INSCRIPTION AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR GIMI

Les candidats doivent postuler pour la bourse d'étude par l'intermédiaire de l'OEA. Les candidats éligibles seront contactés pour effectuer leurs inscriptions aux cours offerts par *GIMI*, après que l'offre de bourse ait été acceptée. Les candidats peuvent contacter le Département International du *GIMI* à l'adresse courriel francophone@galilcol.ac.il ou visiter le site web du *GIMI* à l'adresse www.galilcol.ac.il/fra pour plus d'informations sur les programmes.

▼ AVANTAGES DES BOURSES

AVANTAGES DES BOURSES

- 100% des frais de scolarité ainsi que le matériel d'étude;
- Une allocation de \$3,000 USD pour les candidats qualifiés, afin de contribuer aux frais de séjour en Israël.

▼ FRAIS NON COUVERTS PAR LA BOURSE

Les frais non couverts par la bourse, et qui sont entièrement à la charge du boursier, sont :

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES BÉNÉFICIAIRES DE LA BOURSE

- ⊗ Frais d'immigration, s'il y a lieu;
- ⊗ Frais de recherche;
- ⊗ Frais de séjour;
 - Les frais de séjour sont de \$3,550 USD pour un hébergement en chambre double partagée et de \$4,950 USD en chambre simple. Le montant restant à régler par le candidat sera de \$550 USD (en chambre double partagée) ou de \$ 1,950 USD (en chambre simple).
 - Les frais de séjour incluent l'hébergement, la pension complète, les transferts de et vers l'aéroport, les visites d'étude et les excursions en Terre Sainte, l'assistance des coordinateurs sociaux sur place, l'accès à l'internet, l'assurance médicale et les frais d'inscription.
- ⊗ Billet d'avion
- ⊗ Tous les frais supplémentaires qui ne sont pas couverts par la bourse OEA-OPS-GIMI.

▼ CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour être considéré pour cette offre de bourse, les candidats doivent :

- Soumettre une demande de bourse complète en ligne avec tous les documents requis.
- Être citoyen et/ou résident permanent d'un des États membres de l'OEA ou de l'OPS.

Les candidats suivants ne sont pas admissibles :

- ⊗ Boursiers actuels de l'OEA et de l'OPS/OMS;
- ⊗ Les employés de la SG/OEA et de l'OPS/OMS et les membres de leurs familles et les consultants de l'OEA/OMS.

- ⊗ Les fonctionnaires permanents de l'OEA et les membres de leur famille immédiate.

▼ CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LA BOURSE

- ✓ Les mérites académiques et les qualifications générales du candidat, incluant ses antécédents académiques et son expérience professionnelle dans le domaine de la santé ou dans les domaines d'études connexes;
- ✓ Distribution géographique des candidats, tenant compte des besoins majeurs des économies plus petites et moins développées;
- ✓ Les candidats dont les essais présentent le plus grand potentiel d'impact lors du retour dans leur pays d'origine; et
- ✓ Diversité des sexes.

▼ PROCESSUS DE DEMANDE DE BOURSE

Étape 1 ➤ Rassembler les documents requis

Pour faire une demande de bourse à l'OEA-OPS-GIMI, le candidat doit remplir le formulaire de demande de l'OEA en ligne et télécharger les documents requis :

1. Document d'identité délivré par le gouvernement – numérisation ou photo de la [page du passeport](#) qui contient le nom complet du candidat, date de naissance et pays de citoyenneté.
2. Relevé de notes – une copie du relevé de notes du programme de baccalauréat. Les relevés de notes doivent être traduits par un traducteur agréé, si le français n'est pas la langue officielle du document.
3. Certificat ou Diplôme – copie du diplôme du baccalauréat.
4. Lettre de recommandation – soumettre une lettre de recommandation écrite par un professeur de l'université ou par l'employeur le plus récent, qui inclut le nom de l'Université/Institution, la fonction du Professeur/Employeur à l'Université/Institution, ses coordonnées, la date et la signature.
 - ✓ La lettre de recommandation doit être adressée au Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi.
5. Essai – Les candidats doivent répondre à la question ci-dessous. L'essai doit être rédigé en français et contenir un minimum de 800 caractères (pas mots) et un maximum de 2900 caractères, y compris les espaces.

Question

Décrire comment participer à ce programme va améliorer vos compétences professionnelles, et quel est l'impact direct sur votre l'institution, votre communauté et votre pays.

6. Curriculum vitae – en français, aucun format spécifique n’est demandé. Il ne faut pas inclure des copies des diplômes, certificats ou prix, du texte uniquement; maximum (3) pages.
7. Preuve de maîtrise du français, si applicable – les étudiants dont la langue maternelle n’est pas le français doivent soumettre un des documents suivants comme preuve de maîtrise du français:
 - ✓ Attestation démontrant que vous avez fait vos études secondaires en français;
 - ✓ Une copie officielle du relevé de notes démontrant l’achèvement des études dans une université francophone au cours des cinq dernières années ;
 - ✓ Test de français international (TFI) avec un résultat total de 605 ou plus;
 - ✓ Test de Connaissance du Français (TCF) – au moins niveau B2;
 - ✓ Diplôme d’Études en Langue Française (DELF) – au moins niveau B2;
8. Preuve de fonds supplémentaires – preuve que le bénéficiaire de la bourse possède des fonds suffisants pour couvrir le montant restant des frais locaux, estimés à \$550 USD pour l’hébergement en chambre double ou \$1,950 USD pour l’hébergement en chambre simple, et autres coûts non couverts par la bourse en incluant **un, ou une combinaison** des documents présentés ci-dessous avec la demande de bourse. Le document doit inclure le nom du bénéficiaire de la bourse, la date d’expédition du document. Les documents ne doivent pas dater de plus de trois mois.
 - a) Copie d’un contrat de bail démontrant que le bénéficiaire de la bourse est le propriétaire du logement ou le résident ;
 - b) copie d’un relevé bancaire ou d’une lettre de la banque ;
 - c) lettre de l’employeur attestant le salaire annuel ou mensuel ;
 - d) lettre attestant un prêt étudiant ou une bourse additionnelle, aide financière ; ou
 - e) une lettre signée par un membre de la famille attestant le soutien financier offert à l’étudiant ainsi que les relevés bancaires ou lettre de la banque correspondant au montant indiqué sur la lettre.

REMARQUES:

- ✓ Tous les documents doivent être en français ou officiellement traduits par un traducteur agréé.
- ✓ Les tests de français ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date du début du programme.

Étape 2 Demande en ligne

Les candidats doivent compléter et soumettre le formulaire de demande de bourse de l’OEA-GIMI en ligne, et télécharger tous les documents requis présentés ci-dessus dans un (1) fichier PDF (maximum 5MB). Si le fichier dépasse 5MB, il sera impossible de soumettre la demande. Le système de demande ne permet le téléchargement que d’un seul document. Il ne faut pas inclure de documents supplémentaires, outre ceux qui ont été mentionnés ci-dessus.

[Cliquez ici pour accéder au formulaire de demande en ligne](#)

SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES SERONT CONSIDÉRÉES

▼ PROCESSUS DE SÉLECTION:

Comité de sélection L'OPS/OMS, le *GIMI* et l'OEA feront la sélection des candidats qui recevront la bourse tenant en compte les critères mentionnés ci-dessus. Les noms des candidats sélectionnés seront publiés sur le site web de l'OEA à l'adresse suivante : www.oas.org/scholarships.

Notification des candidats sélectionnés L'OEA contactera les candidats sélectionnés par courriel avec l'offre de bourse et les instructions pour l'acceptation de la bourse. **Les candidats qui n'ont pas été sélectionnés ne seront pas contactés.**

▼ DEVOIRS ET RESPONSABILITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DE LA BOURSE :

- ✓ L'offre de bourse sera formellement confirmée après la signature du formulaire d'acceptation de bourse par les candidats sélectionnés. La signature de ce formulaire signifie que les candidats acceptent formellement la bourse et ses termes et conditions.
- ✓ Les bénéficiaires de la bourse doivent s'abstenir d'activités qui sont incompatibles avec le statut d'un boursier de l'OEA ou de l'OPS/OMS, conformément aux règlements mentionnés dans le formulaire d'acceptation.
- ✓ Les bénéficiaires doivent respecter toutes les directives académiques et les conditions d'admission demandées par *GIMI* et respecter toutes les mises à jour de ces directives et exigences faites par les autorités académiques de *GIMI*.
- ✓ Les bénéficiaires doivent respecter les dispositions indiquées dans les «Responsabilités financières des bénéficiaires de la bourse».
- ✓ L'offre de bourse peut être refusée par le bénéficiaire de la bourse avant la date de début du programme sans pénalité financière. Cependant, si il/elle refuse l'offre de bourse après cette date sans preuve de force majeure, l'OEA, l'OPS/OMS et le *GIMI* peuvent demander au bénéficiaire de rembourser tous les fonds lui ayant été versés jusqu'à ce que la demande de déclinaison soit traitée.
- ✓ Engagement de retourner travailler dans son pays de parrainage ou de résidence légale dans l'un des États membres de l'OEA et de l'OPS ou dans une organisation internationale pendant au moins six mois. Si le boursier ne respecte pas cet engagement, le SG/OEA et/ou le GIMI peuvent demander le remboursement de la valeur totale de la bourse octroyée.

● POUR PLUS D'INFORMATION:

Les questions sur cette offre de bourse doivent être envoyées à scholarships@oas.org Veuillez écrire comme objet de ce message : "OAS-PAHO-GIMI Scholarship Program"



www.oas.org/scholarships



/oasscholarships



@OASscholarships

▼ LES INSTITUTIONS PARTENAIRES

Le Secrétariat Général de l'OEA (SG/OEA) est l'organisme central et permanent de [l'Organisation des États Américains](#) (OEA). À partir de son Département du développement humain, de l'éducation et de l'emploi (DDHEE), le SG/OEA soutient les [États membres](#) dans la création des politiques publiques et dans l'exécution de programmes qui promeuvent le développement humain aux différents niveaux d'éducation. En offrant des opportunités de perfectionnement aux citoyens, le DDHEE renforce les valeurs démocratiques et la sécurité dans le cadre de l'intégration régionale. Le travail du DDHEE consiste à : (i) soutenir les efforts des États membres de l'OEA pour améliorer la qualité et l'équité en éducation; et à (ii) soutenir les citoyens des Amériques à réaliser pleinement leur potentiel en leur offrant accès aux connaissances et habilités grâce à des programmes de perfectionnement qui améliorent les conditions de vie des individus, de leurs familles et des communautés de la région.

[L'Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé \(OPS/OMS\)](#) (PAHO/WHO) est l'agence internationale de la santé spécialisée pour les Amériques, qui travaille en partenariat avec les pays de la région pour améliorer et protéger la santé des populations. L'OPS/OMS s'engage dans une coopération technique avec ses pays membres pour lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles et ses causes, pour renforcer les systèmes de santé, et pour répondre aux situations d'urgence et de catastrophe. L'OPS/OMS s'engage à assurer que toutes les personnes aient accès aux soins de santé de qualité dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin, et sans peur de se retrouver dans la pauvreté. Par l'entremise de son Département de ressources humaines pour l'unité de santé, les systèmes de santé et le Département de service, l'équipe de perfectionnement et de développement professionnel collabore avec les Ministres de la santé et avec les organisations partenaires pour soutenir les programmes de perfectionnement professionnel qui préparent une main d'œuvre qualifiée et capable de répondre aux besoins de santé publique des pays et à leurs efforts afin de garantir la santé universelle.

Le [Galilee International Management Institute – Israel \(GIMI\)](#) développe des programmes de renforcement des capacités pour des professionnels venant des quatre coins du monde. Depuis sa création en Israël en 1987, le GIMI a acquis une renommée mondiale en tant qu'institution de formation, leader dans son domaine.

L'institut a été fondé sur la conviction que chaque pays a la capacité de développer son économie en investissant dans le capital humain, en mettant en valeur les connaissances ainsi que la réflexion innovatrice de chacune des personnes travaillant dans les différents domaines de la société. Ce constat est basé sur l'observation du développement rapide de l'économie et des infrastructures israéliennes. En moins de 70 ans, le pays a atteint son développement actuel en dépit du manque de ressources naturelles, en s'appuyant essentiellement sur l'éducation et l'esprit d'initiative.

Plus de 16,000 cadres supérieurs, administrateurs et planificateurs venant de plus de 170 pays, ont obtenu un diplôme octroyé par *GIMI*. Le progrès durable est au cœur des préoccupations de l'institution. Ainsi, *GIMI* garde un contact régulier avec ses diplômés en les encourageant à développer une forme de coopération avec l'Institut et une plateforme d'échange de connaissances qui perdurera des années et ce, même après leur participation aux cours de *GIMI*. De plus, les commentaires et les évaluations des diplômés permettent d'améliorer sans cesse les programmes et de les rendre toujours plus pertinents au fil des années.